



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

SECTION DE LA MOSELLE

COMPTE RENDU DE LA CAPL des 09 et 10 NOVEMBRE 2015

LISTE D'APTITUDE DE C EN B 2016

Sélectivité, sélectivité, et encore sélectivité !!!

A l'ouverture de la CAPL, FO- DGFIP a souligné avec force les difficultés auxquelles sont confrontés les agents suite aux mesures prises en matière d'impôts locaux (ordre, contrordre, afflux des contribuables), bref un beau cirque avec des tensions toujours plus fortes .

En réponse dixit : "la DGFIP a été réactive, la Centrale a travaillé le week-end pour donner des éléments de langage pour répondre " On mesure le décalage ...

Dans sa déclaration liminaire (en annexe), FO DGFIP a revendiqué le droit au retour pour les agents promus dans leur département d'origine.

Une réunion d'information a par ailleurs été organisée par la Direction le 05/10/2015 au profit des 22 nouveaux candidats mettant l'accent sur la mobilité et la sélectivité.

Autre sujet qui fâche la baisse du volume de promotions, la DG ayant fixé le nombre de potentialités pour la Moselle à 10 pour 2016. (A comparer avec 30 agents promus pour 2012, 20 pour 2013, 15 pour 2014, 11 pour 2015).

FO a réagi et demandé que cette potentialité soit augmentée, compte- tenu des réussites possibles au concours parmi les agents classés excellents. La Direction a accepté notre demande et a fixé en définitive à 12 le nombre de candidats classés en excellent au lieu de 6 au projet (5 Filière Gestion Publique et 7 Filière Fiscale.)

Au travers de l'évocation de tous les dossiers, quelques critères à remplir pour pouvoir éventuellement être retenu :

- accorder une attention particulière à sa cotation, excellent bien entendu, ses bonifications (examen sur les 5 dernières années) et l'appréciation littérale qui doit être appuyée.
- l'avis du chef de service est primordial : avec la mention « très favorable », ce n'est déjà pas gagné mais avec « favorable », pas d'illusions possibles.
- enfin, passer les concours, c'est mettre toutes les chances de son côté !

Et comme si tout cela ne suffisait pas, la Direction a contacté par conférence téléphonique le 06/10/2015 ces mêmes chefs de service afin d'obtenir en cas de pluralité de candidatures dans le même service un ordre de classement (ou de préférence ?)

Le verdict de la Direction pour arriver à la liste des Excellents : Trouver les agents à fort potentiel !

La liste des agents classés excellents et des agents classés très bons est disponible auprès des militants FO.